



HAL
open science

Rapport d'étude : La famille monoparentale à La Réunion.

Thierry Malbert, Gisèle Rizzo

► **To cite this version:**

Thierry Malbert, Gisèle Rizzo. Rapport d'étude : La famille monoparentale à La Réunion.. Observatoire de la parentalité de La Réunion. 2021. hal-04489110

HAL Id: hal-04489110

<https://hal.science/hal-04489110>

Submitted on 4 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA FAMILLE MONOPARENTALE A LA REUNION



Synthèse de l'étude

Le contexte sociétal et culturel de l'île de La Réunion connaît depuis 40 ans une évolution très rapide. La famille et les relations sociales entre parents et enfants émanant du fonctionnement de la parenté ont également fortement évolué. Le passage d'une société dans laquelle l'organisation de la famille traditionnelle était construite sur une répartition des rôles et fonctions relevant d'un marquage sexuel - partage des tâches selon le genre au sein du couple – strict, reconnu et respecté par les époux, à une société ayant évolué vers plus de démocratie et de liberté, se fait à partir des années 70. Parallèlement, le modèle de la famille souche et/ou nucléaire évolue aussi. En particulier, les familles monoparentales et recomposées, même si elles existent depuis le début du peuplement de l'île, deviennent peu à peu plus nombreuses, en lien direct avec l'accélération et de la fragilité du développement socio-économique.

Aujourd'hui, un quart des familles réunionnaises sont des familles monoparentales et 38% des enfants de moins de 18 ans vivent dans ces familles (20% en métropole). Les mineurs et les familles monoparentales sont particulièrement touchés par la précarité. En 2015, 39 % des mineurs vivaient dans une famille dont aucun parent n'avait d'emploi (12 % en métropole). Ce taux est de 68 % pour les enfants de familles monoparentales. Par ailleurs, les mères isolées cumulent les facteurs de risques de pauvreté. Leur faible niveau d'études et la problématique de la garde des enfants constituent des freins à leur insertion professionnelle : seul un tiers d'entre elles sont en emploi.

Cette nette augmentation des familles monoparentales s'explique par divers facteurs liés à la fois à la précarité socio-économique, à l'évolution de la place de l'homme et de la femme dans le foyer mais aussi à l'arrivée des aides sociales.

Les familles monoparentales sont particulièrement exposées aux risques de pauvreté et/ou d'exclusion sociale. Ces familles comptent parmi les cibles de « la stratégie pauvreté », mais également de l'offre de service et d'accompagnement de la Caf de La Réunion. Dans ce contexte, l'étude réalisée par l'observatoire de la parentalité de La Réunion avait pour objectif de mieux connaître et comprendre ces familles afin de mieux les soutenir.

La méthodologie de recherche utilisée, propre aux Sciences Sociales, reposait à la fois sur une approche quantitative et une approche qualitative. Un questionnaire diffusé auprès de 50 000 familles monoparentales de La Réunion (base données Caf) a permis d'obtenir 6490 réponses (soit 13% de réponses ce qui est très satisfaisant pour ce type d'enquête). Des entretiens semi-directifs, dont 73 auprès de familles, ont été réalisés à la fois par la Caf de La Réunion et l'Observatoire de la parentalité.

L'étude est construite autour de 3 grands axes : 1) Comment la situation familiale de monoparentalité est-elle vécue par le parent solo et ses enfants ? 2) Dans quelle mesure le parent solo est-il entouré et soutenu ? 3) Quel est le rapport du parent solo à la monoparentalité ?

Elle se fonde sur une problématique pensée de façon à appréhender au mieux :

- Les structurations de ce type de parenté ; de la monoparentalité choisie à la monoparentalité subie.
- Les fonctionnements et les stratégies d'une monoparentalité revendiquée.
- Les relations sociales dans les familles monoparentales, entre indépendance, solidarité et codépendance.
- Les marqueurs typologiques forts en matière d'éducation familiale.
- Les stratégies d'insertion professionnelle chez ces familles.
- Les représentations et la transmission du modèle familial dans le cadre de la monoparentalité.

LA FAMILLE MONOPARENTALE A LA REUNION

Les principaux résultats :

La typologie des familles monoparentales qui ressort de l'enquête est la suivante : 56 % des personnes entrent en monoparentalité après une séparation, 35 % dès la première grossesse sans vécu commun avec l'autre parent, 3 % suite à un décès du conjoint. Dans la continuité du cycle familial, 85 % n'ont pas de nouveau conjoint. Sur les 15 % qui ont refait leur vie, 80 % continuent de vivre seuls.

Le mode de garde exclusif apparaît le plus pratiqué (43 %) et relativement plus fréquent chez les mères seules ; 15 % ont choisi la garde alternée (une modalité plus fréquente chez les parents les plus diplômés et chez les pères solos) ; 27 % n'ont pas de mode de garde bien défini.

Une monoparentalité assez bien vécue par l'enfant. Les enfants des personnes interrogées ont majoritairement tendance à *bien* ou *plutôt bien* vivre la situation de monoparentalité, les raisons les plus fréquemment avancées étant le fait d'avoir une relation privilégiée avec chacun des parents (42 %) et celui d'être plus autonome (34,5%). Les enfants qui, à l'inverse, vivent mal la situation, sont plus souvent aux premiers moments de la monoparentalité. Les manifestations les plus fréquentes de ce mal-être sont de la tristesse (41,3%), des caprices (42,5%), de l'anxiété (30%) et des difficultés scolaires (28,5%).

À propos des relations de l'enfant avec l'autre parent, selon la majorité des personnes interrogées, ces relations sont *plutôt bonnes*. Il demeure que, dans bien des cas, l'enfant a *peu* ou *pas* de relations avec l'autre parent (un enfant sur deux). Cette absence relative se révèle d'ailleurs plus fréquente quand cet autre parent est le père que lorsqu'il s'agit de la mère.

Les relations du parent solo avec l'ex-conjoint sont, elles, le plus souvent compliquées. Seuls 38 % des parents répondants entretiennent des relations avec l'autre parent. Mais pour 47 % d'entre eux, la qualité de ces relations est plutôt mauvaise. Les raisons le plus souvent évoquées sont « des caractères différents » (44%) et « des comportements déplaisants » (59%). D'ailleurs, la majorité des parents seuls ne peuvent compter ni sur une aide matérielle, morale ou financière de la part de leur conjoint (70%), ni même sur une aide pour les rendez-vous de l'enfant chez les professionnels de santé (66%).

Le vécu du parent solo. Les parents sont globalement satisfaits de leur situation de parent solo (57 %), même si les hommes solos le sont plutôt moins que les femmes solos. Parmi les avantages cités, trois se détachent : ne plus avoir de conflit avec l'autre parent, avoir des relations privilégiées avec l'enfant, se sentir libre dans ses décisions et actes.

Les désavantages cités font référence aux problèmes financiers liés à la situation, l'absence d'autorité paternelle, les difficultés de concilier vie familiale et vie professionnelle et/ou d'obtenir un logement.

L'éducation des enfants. La très grande majorité des personnes interrogées disent que l'éducation de leurs enfants se passe bien. Les difficultés soulevées sont liées à la situation financière (49%), la nécessité d'être patient (39%), l'aide aux devoirs (20,5%), une vision différente avec l'autre parent (19,4%).

Du point de vue du rapport à l'emploi, les situations sont très diverses. Une quantité non négligeable de personnes interrogées ne se considèrent pas, du fait de leur situation familiale, « *obligées de travailler* ». Néanmoins, il s'agit souvent d'une nécessité et nombreux sont les individus que l'entrée en monoparentalité a conduits à retourner sur le marché de l'emploi. A l'inverse, une partie d'entre eux ont été obligés d'interrompre leur activité car il leur était impossible de concilier la gestion du foyer, le transport, le travail et la garde des enfants ; cette dernière contrainte s'avérant souvent cruciale et d'autant plus que les enfants sont en bas âge.

LA FAMILLE MONOPARENTALE A LA REUNION

La gestion du temps est une compétence clé dans le quotidien d'une famille monoparentale. Il n'est pas toujours aisé de dégager du temps pour soi. Une majorité, soit 45 % des interrogés, déclarent ne pas y arriver. Cette perception « négative » est encore plus marquée dans les premiers temps de la séparation.

L'activité de loisir qui revient majoritairement dans les propos des personnes interviewées est la marche (parfois avec les enfants). Sont également évoqués, mais dans une moindre mesure, la natation, l'aquagym ou certaines pratiques culturelles telles que la lecture et le cinéma ou encore certaines activités artistiques, le plus souvent réalisées à la maison avec les enfants. Mais certaines déclarent parfois « *ne rien faire* ».

Les formes de sociabilité de ces familles. Les liens les plus solides qu'entretiennent les familles monoparentales sont clairement avec leur propre famille. Les plus étroits le sont avec la mère du parent solo. Viennent ensuite les sœurs puis les frères et la famille élargie. Ces liens semblent s'intensifier au fil du temps. Car si parfois la séparation et l'entrée en monoparentalité marquent une rupture avec la famille originelle, il s'avère que souvent, avec le temps, les relations reprennent avec certains membres de la famille. Les familles monoparentales dans leur ensemble sont peu invitées et invitent peu de monde chez elles. Certaines limitent les invitations pour des raisons économiques, et privilégient les goûters et les anniversaires ; les invitations se révélant plus nombreuses quand des liens forts sont entretenus avec la fratrie. Néanmoins, près de 50 % des interrogés déclarent avoir des relations amicales quotidiennes ou plusieurs fois par semaine. Le rôle des voisins reste secondaire dans la plupart des cas.

Soutien moral, matériel, éducatif et financier. Les premiers relais en matière de soutien sont la famille, puis les amis, l'ex-conjoint et enfin les professionnels. Si l'on affine l'analyse, on remarque que dans la famille, les mères et les sœurs apportent un réel soutien, bien davantage que les pères et les frères ; un héritage de la matrifocalité. Les marraines sont également souvent citées, en liaison avec le rôle particulier de ce statut en société créole. Sur le strict plan financier, les choses sont néanmoins plus compliquées : une personne sur deux n'en reçoit aucun de ses proches.

Les modes de garde des enfants. Un parent sur trois ne fait pas garder son enfant, en raison le plus souvent d'un coût trop élevé (37,8 %), d'horaires inadaptés (27 %) et d'un manque de solidarité familiale (25,5 %). La garde est surtout assurée par la famille : mère et sœurs, frères (43 %). Il s'agit là d'un marqueur fort de cette étude : une forte solidarité intrafamiliale. Dans le cas présent, le choix d'une garde familiale repose sur divers facteurs dont la confiance envers les proches, la proximité géographique et la gratuité de la garde. Si la famille ne peut assurer cette garde, c'est alors un second réseau social des familles qui est activé : les voisins, l'autre parent, les amis. Dans le même ordre d'idées, en cas d'épuisement du parent ce sont prioritairement (et très largement) les femmes de la famille qui sont citées en tant que personnes ressources, au premier rang desquelles la grand-mère maternelle.

En l'absence de solidarité familiale ou de réseau social alternatif, la Caf devient un recours. Cette représentation est assez forte : de fait, nombreuses sont les expressions qui saluent les efforts des travailleurs sociaux, et de façon plus générale de la Caf, pour faciliter la vie des parents seuls avec leurs enfants. A l'inverse, les associations de soutien à la parentalité sont peu fréquentées par les répondants. Seuls 5 % des parents interrogés répondent en contacter en cas de difficultés.

S'agissant des aspects financiers, les revenus des familles monoparentales viennent dans l'ordre : des prestations familiales 44 %, du travail 30 %, d'un cumul des deux (16,5 %). Dans ce contexte, le RSA est important : 46 % des répondants en sont allocataires, et d'autant plus que le nombre d'enfants est important. Les relations avec les référents RSA sont plutôt bonnes (56 %) voire très bonnes (12%). Elles ne sont perçues comme négatives que par 5 % des répondants. Cela témoigne clairement d'un accompagnement adapté. Il est à relever néanmoins qu'une majorité des

LA FAMILLE MONOPARENTALE A LA REUNION

familles pensent que la majoration du RSA incite probablement de jeunes parents en couple à se déclarer en famille monoparentale.

Le soutien de la Caf. Les dispositifs CAF (offre de service et d'accompagnement) sont connus et considérés comme faciles d'accès pour 60 % des familles monoparentales interrogées. Les familles se sentent majoritairement soutenues par la CAF (45%) ou moyennement soutenues (29%). Ce sentiment de soutien augmente avec le nombre d'enfants. Autrement dit, la Caf est de toute évidence considérée par les familles monoparentales comme un acteur majeur de leur vie.

Les besoins exprimés par les familles monoparentales, outre le besoin financier, sont le besoin d'un accompagnement pour acquérir des compétences parentales et d'un soutien psychologique. On note cependant que 25% des personnes interrogées n'expriment pas de besoin, ce qui témoigne entre autres des efforts faits depuis 20 ans à la Réunion pour soutenir ce type de famille.

Modèles, représentations et auto-perception. Il existe un phénomène de reproduction du modèle familial : un tiers des personnes concernées, des mères essentiellement, sont issues d'une famille monoparentale, les deux tiers même déclarant avoir des personnes dans la même situation au sein de leur famille. On peut considérer qu'à La Réunion cela s'inscrit dans un type de filiation matrilineaire. Par ailleurs, la monoparentalité est, de l'avis des parents interrogés, plutôt bien acceptée par la société réunionnaise. Enfin, les 3/4 des parents interrogés ne perçoivent pas la monoparentalité comme un échec, même si pour une large partie de l'échantillon, la monoparentalité apparaît néanmoins comme un frein à la remise en couple (oui, un peu 50 %, oui fortement 23,2 %). Mieux, la majorité se dit épanouie et 56.5 % notent que leur expérience de parent solo a fait évoluer positivement la vision qu'ils avaient auparavant de la monoparentalité.

Conclusion : quelques grandes tendances

- Les familles monoparentales ont des besoins non satisfaits, ils apparaissent davantage à l'entrée dans la monoparentalité : financier, solidarité sociale, éducatif.
- La famille monoparentale, une structure de parenté qui se banalise. : elle augmente, avec la crise du conjugal, la crise sociale et la valorisation de comportement individualiste. Mais elle est de plus en plus acceptée. Il s'agit là d'un changement de regard important et relativement récent.
- Nous avons à La Réunion une typologie précise de monoparentalité : Oui le lien avec l'héritage de la famille matrilineaire se perpétue, il se renforce avec la valorisation de « la femme courage » libre, égale ou plus forte que l'homme et indépendante.
- Il existe des différences marquées entre les mères et les pères solos. Ce qui les distingue le plus, ce sont les modes de fonctionnement, les représentations et les réseaux de sociabilité.
- Les familles monoparentales sont en quête de lien sociaux. Mais dans ce cadre, les priorités sont la famille et les amis, moins le réseau du soutien à la parentalité. Elles ne se sentent pas forcément isolées, et ont un regard plutôt positif sur elles-mêmes. Il existe une certaine fierté d'y arriver en solo.
- Les enfants avant tout. Si la question des finances reste le premier besoin, les priorités majeures sont l'éducation et le bien-être familial.
- La monoparentalité, une affaire de femmes. Bien que la monoparentalité père s'accroisse significativement (avec la garde alternée), ce type de famille concerne encore majoritairement les femmes. Mais elles sont aujourd'hui moins isolées que ne l'étaient celles de la génération précédente.

Thierry Malbert, directeur scientifique de l'observatoire de la parentalité. Université de La Réunion